

ACSRT/Incident-Preliminary-Analysis-0011-2015

Alger, le 22 Novembre 2015

Analyse Préliminaire

Sur l'attaque contre un hôtel à Bamako

I. L'INCIDENT

Le 20 Novembre 2015, aux environs de 7h, 2 individus munis d'armes légères, à bord d'un véhicule de type 4x4 avec des plaques diplomatiques ([02 CD 0211](#)) ont attaqué l'hôtel le Radisson Blu, situé dans le quartier « ACI 2000 » à Bamako.

Les assaillants ont procédé, par étapes, de la manière suivante :

- La neutralisation des agents de sécurité postés à l'entrée de l'hôtel ;
- L'irruption dans le hall de l'hôtel en ciblant de manière aveugle, les personnes présentes ;
- L'exploration des étages de l'hôtel, en tirant sur les personnes rencontrées dans les couloirs, et d'autres qui étaient restées dans leur chambre, après avoir détruit par armes à feu, les systèmes de verrouillage desdites chambres.



La réaction rapide des forces de sécurité maliennes, a consisté au bouclage du secteur; puis à l'assaut contre les assaillants, qui a débuté aux environs de 9h. Les forces spéciales maliennes ont été ultérieurement soutenues, par des forces spéciales françaises et américaines.

Cette attaque terroriste a eu lieu au moment où, il y avait 140 clients et 30 employés dans l'hôtel. Elle a fait 21 morts¹, dont 18 civils ; 1 gendarme, 2 terroristes neutralisés

¹http://malijet.com/a_la_une_du_mali/140660-prise-d%E2%80%99otages-de-l%E2%80%99h%C3%B4tel-radisson-blu-les-chiffres-d%C3%A9finitifs-d.html

par les forces spéciales et 7 blessés. Le bilan, ainsi que la nationalité des victimes civiles est la suivante² :

6 russes ; 5 maliens ; 3 Chinois ; 2 belges ; 1 américain ; 1 Sénégalais.

Le Président de la République du Mali a décrété 3 jours de deuil national, ainsi que l'état d'urgence sur toute l'étendue du territoire national.

C'est la 2^{ème} fois qu'une attaque terroriste d'envergure se déroule à Bamako. L'attaque contre le Radisson Blu, qui est la plus sanglante, succède à une première ayant visé le bar- restaurant « la terrasse », le 07 Mars 2015. ([ACSRT/Incident-Preliminary-Analysis-008-2015](#))

II. LES AUTEURS

L'attaque contre le Radisson Blu, fait l'objet d'une double revendication, par d'un côté El-Mourabitoune (A) et de l'autre le Front de Libération du Macina (B).

A- La revendication du Groupe El-Mourabitoune :

Le groupe terroriste El-Mourabitoune dirigé par Mokhtar Belmokhtar (voir photo), a le même jour, revendiqué l'attaque terroriste contre le Radisson Blu en donnant divers détails, via un message Twitter³, un message audio envoyé à la chaîne de télévision Al-Jazeera et un enregistrement audio⁴, desquels il ressort 3 informations importantes, à savoir :



- i. la participation des éléments d'AQMI au côté des éléments d'El-Mourabitoune à l'attaque ;
- ii. La promesse de poursuivre les attaques terroristes, jusqu'à la satisfaction de 2 demandes : la fin des opérations de contreterrorisme au Nord du Mali et la libération des djihadistes ;
- iii. Le nom des assaillants : Abdel Hakim Al-Ançari et Moâdh Al-Ançari.

Le groupe terroriste El-Mourabitoune est familier du mode opératoire terroriste employé dans cette attaque. En effet, l'attaque du Bar-Restaurant « *la Terrasse* »

²<http://www.ledauphine.com/france-monde/2015/11/21/attaque-du-radisson-un-premier-temoignage-en-video>

³<http://fr.alakhbar.info/10686-0-El-Mourabitoune-et-Aqmi-revendiquent-les-attentats-de-Bamako.html>

⁴<http://fr.alakhbar.info/10690-0-Seules-deux-personnes-ont-mene-la-prise-dotages-a-Bamako-Al-Mourabitoune.html>

a également été menée par 2 individus, munis d'armes légères, dont l'un y a fait irruption, avant de tuer 5 personnes, parmi lesquelles des occidentaux. En outre ces deux attaques ont visé des lieux : L'hôtel le Radisson Blu et le Bar-Restaurant « la terrasse », qui ont la particularité d'être très fréquentés par des étrangers, notamment occidentaux.

B- La revendication du Front de Libération de Macina : Dans un communiqué⁵, publié 2 jours après l'attaque contre le Radisson Blu, le Front de Libération du Macina (FLM), dirigé par *Amadou Koufa*, qui très lié à *Iyad Ag Ghali*, a revendiqué ladite attaque. A la lecture du communiqué, le FLM mentionne :

- I. *Le motif de l'attaque :* selon le FLM, l'attaque du 20 Novembre constitue une réponse contre les opérations militaires françaises et maliennes ciblant des terroristes du FLM et d'Ansar Dine.
- II. *Le nombre des assaillants :* le FLM mentionne que l'opération terroriste a été menée par 5 individus, dont 3 ayant pu échapper à l'assaut des forces spéciales et qui sont activement recherchés⁶.

Il est utile de rappeler que le FLM a également revendiqué l'attaque contre le l'hôtel le Byblos de Sevaré, le 07 août 2015, et avait fait 13 morts : 4 militaires maliens, 5 employés de sociétés sous-traitantes de la Mission de l'ONU au Mali et 4 assaillants. A l'instar de l'Hôtel le Radisson Blu, l'hôtel de Sevaré a également été attaqué selon le même mode opératoire : 4 individus munis d'armes légères qui se sont infiltrés et ont commencé à tirer sur les personnes présentes.

Le choix de l'Hôtel le Byblos n'était certainement pas un hasard, à l'image du Radisson Blu, c'était un lieu très fréquenté par les occidentaux, notamment, ceux de la MINUSMA.

III. DEDUCTIONS :

Au regard de ces attentats, il peut être déduit ce qui suit, en fonction de l'importance du lieu de l'attaque (I) et de celle d'autres événements sécuritaires (II):

- I- **L'importance du lieu de l'attaque :** L'Hôtel le Radisson Blu est un lieu très fréquenté essentiellement par des forces et missions étrangères : European Union Training Mission (EUTM); Mission Internationale Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) ; des hommes d'affaires ; et plusieurs équipages de compagnies aériennes. Le quartier « *ACI 2000* » de Bamako, abrite de nombreuses

⁵http://www.lavenir.net/cnt/dmf20151123_00739842

⁶http://malijet.com/a_la_une_du_mali/140670-attaque-du-radisson-a-bamako-trois-suspects-activement-recherche.html

représentations diplomatiques, parmi lesquelles l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, et de nombreuses entreprises. En outre, non loin, de l'hôtel se trouve la Cité administrative, qui abrite le Bureau du Premier Ministre et la majorité des Ministères.

En l'attaquant, les terroristes ont démontré leur intention de défier et de décrédibiliser les acteurs suivants :

- i. **L'Etat Malien** : La lutte contre l'insécurité, notamment le terrorisme, et la réconciliation nationale occupent une place de choix dans l'agenda politique au Mali. A cet effet, les Forces Armées Maliennes (FAMA) ont mené, des opérations de ratissage pour détruire les sanctuaires terroristes et neutraliser les terroristes opérant au Centre du Mali (opération Seno) et à la frontière avec le Niger (opération Djiguifa). La perpétration d'un attentat terroriste aussi spectaculaire à Bamako, viserait à démontrer la résilience des groupes terroristes et leur attitude opérationnelle à choisir des cibles sur l'étendue du territoire nationale.

En outre, le Gouvernement malien mène des efforts pour relancer l'économie nationale, comme en témoigne la conférence de haut niveau pour la relance économique et le développement du Mali, organisée par le Gouvernement Malien et l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economiques (OCDE), le 22 Octobre 2015 à Paris. Et justement, l'une des ambitions du Gouvernement Malien consistant à attirer les investisseurs risquerait d'être compromise à cause des groupes terroristes.

- ii. **La France** : A la suite de son intervention contre les groupes djihadistes, le 10 janvier 2013, la France a réussi à réduire substantiellement les capacités opérationnelles de ces groupes, notamment AQMI et Ansar Dine, et à obliger leurs combattants à la déshérence. Poursuivant son effort de lutte contre le terrorisme, la France a décidé pour des raisons de cohérence, d'étendre cet effort à 5 Etats du Sahel, dans le cadre du dispositif Barkhane : Burkina Faso ; Mali ; Mauritanie ; Niger ; Tchad.

Ainsi, de cette attaque terroriste contre l'Hôtel le Radisson Blu, il peut être établi une volonté des terroristes de manifester leur présence, leur létalité et surtout que, malgré les revers subis à la suite de l'intervention française, leur capacité de nuisance n'a pas été neutralisé.

- iii. **Les Nations Unies** : Le 25 Avril 2013, par la résolution 2100, Conseil de Sécurité des Nations Unies a décidé de créer au Mali, la MINUSMA. Les objectifs principaux de cette mission sont : la sécurité, la stabilisation et la protection des civils, l'appui au dialogue politique national et la réconciliation nationale, l'appui au rétablissement de l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire national, la reconstruction du secteur

de la sécurité, la promotion et la protection des droits de l'homme, et l'aide humanitaire.

Du fait notamment des actes terroristes, la MINUSMA est devenue la mission la plus périlleuse pour les Nations Unies, avec 64 casques bleus morts. Il est évident que la persistance des actes terroristes rend extrêmement difficile la mise en œuvre du mandat assigné à la MINUSMA, d'autant plus que la MINUSMA n'a pas vocation à lutter contre les groupes terroristes.

II- L'Importance d'autres événements sécuritaires :

L'attaque contre le Radisson Blu, perpétré le 20 Novembre intervient dans la dynamique d'autres événements : les attentats de Paris ; la réunion du G5 Sahel ; la réunion du Comité de suivi des accords de paix.

- i. **Les attentats de Paris et de Beyrouth, ainsi que celui contre l'avion russe dans le désert du Sinai** : La médiatisation, à raison, de ces attaques terroristes du 13 Novembre 2015, a permis de faire de la publicité pour l'Etat Islamique (EI), qui apparaît comme le groupe terroriste le plus puissant. L'EI engrange ce succès au détriment d'Al-Qaïda, leader historique du djihadisme international. En effet, nous assistons à une compétition macabre entre ces 2 groupes terroristes, aussi bien au Moyen Orient, qu'en Afrique, comme l'illustre cet affrontement entre l'EI en Libye et un groupe proche d'Al-Qaïda, à Derna le 09 juin 2015. C'est également l'EI en Libye qui a appelé à l'assassinat de Mokhtar Belmokhtar, nouvellement promu Emir d'Al-Qaïda pour l'Afrique de l'Ouest.

Aussi, en perpétrant en collaboration avec AQMI, puis en revendiquant l'attaque contre le Radisson Blu, nous pouvons y percevoir l'intention d'EI-Mourabitoune d'occuper une place dans l'actualité médiatique, dans un contexte de montée en puissance de l'EI, présent en Libye, en Egypte et dans le Bassin du Lac Tchad.

- ii. **La réunion du G5 Sahel** : Le jour de l'attaque contre l'hôtel le Radisson Blu, avait lieu à Ndjamena, la réunion du G5 Sahel, qui est une plateforme de coopération regroupant le Burkina Faso ; le Mali ; la Mauritanie ; le Niger ; le Tchad. Le G5 Sahel a pour mission, entre autres de lutter contre le terrorisme. Ainsi, le 20 Novembre constituait pour les groupes terroristes, un jour idéal, pour démontrer aux Etats sahéliens concernés, leur capacité opérationnelle et leur détermination à mener des attaques terroristes.
- iii. **La réunion du Comité de Suivi et de la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali** : Après plusieurs obstacles, du fait des affrontements entre la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) et la Plateforme au cours du mois de Septembre 2015, la persévérance de la communauté internationale a permis de relancer les activités relatives à la mise en œuvre des accords de paix pour la réconciliation au Mali. C'est dans ce cadre qu'il était prévu

la réunion du Comité de suivi dudit accord, le 21 Novembre 2015. De la simultanéité entre l'attaque du Radisson Blu et ladite réunion, nous pouvons établir une volonté des terroristes de perturber la mise en œuvre de l'accord de paix, qu'ils dénoncent. En effet, l'accord de paix vise à réduire le nombre de belligérants au Nord du Mali, en vue d'isoler et donc de faciliter la lutte contre les groupes terroristes, qui sont exclus du processus de réconciliation.

IV. CONCLUSIONS

L'attaque terroriste contre l'Hôtel le Radisson Blu, facilitée grâce à l'usage d'un véhicule diplomatique, qui a permis aux assaillants de passer le 1^{er} cordon de sécurité, démontre une bonne organisation. Toutefois, le bilan aurait pu être lourd, sans la réactivité des forces spéciales. Aussi, l'utilisation d'un véhicule immatriculé CD démontre la capacité d'imagination des groupes terroristes pour exploiter les vulnérabilités étatiques, tout en imprimant le rythme des mesures de sécurité, qui changent au gré des attaques terroristes. Pour inverser cette tendance, le renseignement et l'anticipation demeurent plus que jamais indispensables pour faire échec aux attaques terroristes.

Face à la résilience des groupes terroristes, Il est utile et urgent que les cadres et mécanismes de coopération de lutte contre le terrorisme entre les Etats de la région puissent être opérationnels.

Par ailleurs, la double revendication par El-Mourabitoune, puis par le Front de Libération du Macina, nous oblige à émettre plusieurs interrogations :

- i. **Concernant El-Mourabitoune** : La participation d'AQMI à cette attaque terroriste revendiquée par El-Mourabitoune, confirme les lignes tenues entre les groupes terroristes AQMI et El-Mourabitoune, dans la mesure où *Mokhtar Belmokhtar*, Emir d'Al-Qaïda pour l'Afrique de l'Ouest, a revendiqué l'attaque terroriste, en sa qualité de Chef d'El-Mourabitoune, tout en prenant le soin de mentionner la collaboration d'AQMI à ladite attaque, par conséquent :
 - Devrions-nous voir dans cette revendication, une preuve de vie de Mokhtar Belmokhtar (Cf. rumeur de son élimination) et son souci de se réapproprier le Nord du Mali, pour mener ses différents trafics sans entraves et enfin, la confirmation du maintien ?
 - Dans l'hypothèse où, l'allégeance faite à l'Organisation de l'Etat Islamique (ACSRT/Incident-Alert-006-2015 du 13 Mai 2015) par *Adnane Abou Walid Al-Sahraoui*, le 13 Mai 2015, démentie le 15 Mai 2015 par Mokhtar Belmokhtar, puis reconfirmée, le 19 Mai par Al-Sahraoui, il ne serait pas exagéré de s'interroger sur la capacité actuelle d'El-Mourabitoune dans la mouvance djihadiste de la région et ses tendances, puis d'y voir une confirmation, si besoin est de prouver, de l'allégeance de Belmokhtar à Al-Qaïda.
 - En mentionnant la collaboration d'AQMI dans le message de revendication, ne devrions-nous pas craindre, que cette forme de participation ne devienne

salvatrice pour les groupes terroristes de la mouvance d'Al-Qaïda, afin de mieux s'unir et compenser ainsi, la diminution de leur capacité opérationnelle, dans un contexte de montée en puissance de l'EI en Libye et dans le bassin du Lac Tchad (Boko Haram) ?

ii. **Concernant le Front de Libération du Macina** : Depuis sa création en 2015, le Front de Libération du Macina apparaissait comme un mouvement inscrit dans la mouvance d'Ansar Dine, et était considéré comme : « l'un des bras armés d'Iyad Ag Ghaly »⁷. Dans l'hypothèse où, le triste mérite de cette attaque revient au FLM :

- Ne devrions-nous pas considérer, désormais le FLM, comme un groupe terroriste ayant réussi à se structurer et tout en étant soucieux d'être lié à Ansar Dine? D'ailleurs, c'est dans le but de venger les terroristes du FLM et ceux d'Ansar Dine que l'attaque contre le Radisson Blu a été menée.
- Il est également utile de mentionner que cette attaque est intervenue, 4 jours après un enregistrement sonore supposé être d'Iyad Ag Ghali, dans lequel le chef d'Ansar Dine, approuve l'attentat de Paris contre Charlie Hebdo et fustige l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Dans cette perspective, ne faut-il pas se demander, si le commanditaire de l'attaque contre le Radisson Blu n'est pas Iyad Ag Ghali ?

Enfin, après lecture des différents messages de revendication, une dernière réflexion consisterait à percevoir d'une part, une volonté des groupes terroristes de complexifier les investigations judiciaires, et d'autre part, des passerelles de collaboration clandestine ou concurrence locale entre ces groupes terroristes : El-Mourabitoune, Front de Libération du Macina ; Ansar Dine ; AQMI, dans la mesure où ils ont un objectif commun, qui consiste à chasser les forces présentes au Centre et au Nord du Mali (FAMA ; Barkhane et MINUSMA), en vue de s'y réimplanter.

⁷<http://maliactu.info/nord-mali/composee-danciens-membres-du-mujao-la-force-de-liberation-du-macina-lun-des-bras-armes-diyad-ag-ghaly-seme-la-terreur-dans-la-region-de-mopti>